

Image not found or type unknown



Une facture oubliée en 2013.

Par **danjaclou**, le **17/10/2015** à **11:17**

je suis membre du conseil syndical d'une copropriété.

Lors du contrôle des facture allant du 1/07/2014 au 30/06/2015, pour préparer l'assemblée générale prochaine (nov 2015).... je trouve une facture glissée parmi de 2013.. qui correspond aux frais d'envoi des convocations pour l'AG 2013/2014.

Le syndic me dit qu'il l'a oubliée.... doit on la régler vu que l'assemblée générale précédente a statué et donné son quitus sur les charges indiquées à ce moment là.

Qu'en pensez vous ?

Cordialement

Par **danjaclou**, le **24/10/2015** à **14:35**

Merci pour la réponse !